

Liste des moyens auxiliaires 2024 – Règlement 2022

Examen professionnel d'Assistant.e de direction

Examen écrit

Moyens auxiliaires autorisés

Open Book

Les candidat.e.s ont le droit d'emporter tous les documents sous forme papier et/ou numérique à l'examen. Les documents numériques peuvent être enregistrés sur l'ordinateur personnel et doivent être enregistrés en plus sur une clé USB séparée. L'accès à Internet est autorisé (y c. l'utilisation de l'IA, des outils de traduction et autres outils en ligne, mais la communication avec des tiers est interdite). Aucun appareil électronique n'est autorisé, à l'exception de l'ordinateur portable personnel et de ses accessoires (voir explications "BYOD").

BYOD – Bring Your Own Device

À apporter obligatoirement par les candidat.e.s:

- Ordinateur portable avec Windows 10/11 et Microsoft 365 (pas d'appareils Apple)
- Processeur : min. Intel i5 dès la 11^e génération
- Compatible WiFi
- RAM : min. 8 GB
- Connexions nécessaires (par ex. USB, interface moniteur, etc.)
- Bloc d'alimentation/chargeur

Avant le premier jour d'examen, il est de la responsabilité des candidat.e.s d'avoir :

- Effectué un test de tous les appareils
- Installé les mises à jour Windows
- Installé les mises à jour Office

Les équipements supplémentaires suivants peuvent être apportés en option :

- Max. deux écrans externes
- Une souris et un clavier externe (pas d'appareils Bluetooth, mais les versions dongle sont autorisés : ATTENTION : prévoir assez de ports USB !)
- Un tapis de souris
- Une station d'accueil USB/Dockingstation
- Une calculatrice

Équipement des salles d'examen :

- Place de travail avec table standard (dimensions 160 cm x80 cm)
- WiFi

Examen oral

Partie d'examen	Moyens auxiliaires autorisés
4 Aide à la gestion, direction de service et collaboration	Fournis par l'organisation de l'examen : <ul style="list-style-type: none">• Bloc-notes• De quoi écrire• Timer
5 Self-management	À apporter obligatoirement par les candidat.e.s: <ul style="list-style-type: none">• 2 exemplaires papier de la présentation pour les expert.e.s À apporter obligatoirement par les candidat.e.s en cas de présentation PowerPoint: <ul style="list-style-type: none">• Clé USB avec la présentation À apporter optionnellement par les candidat.e.s: <ul style="list-style-type: none">• Pointeur laser• Autre matériel nécessaire à la présentation (affiches, flip charts préparés, matériel visuel, etc)

Equipement des salles d'examen

- Ordinateur avec Microsoft Office et beamer
- Tableau blanc avec stylos ou tableau noir avec craie

Important

- Conformément au règlement d'examen 2022, pt 4.32, l'utilisation de moyens auxiliaires non autorisés entraîne l'exclusion du/de la candidat.e.
- Tous les moyens auxiliaires sont personnels et ne peuvent être utilisés que par un.e seul.e candidat.e.
- Les cadeaux de toutes sortes destinés aux expert.e.s, y compris les cadeaux publicitaires, ne sont pas autorisés et ne seront pas acceptés.